

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 3 mai 2021

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4140-2020.

(Autorisation des investissements 2021 dont le coût individuel est inférieur à 65 M \$ d'Hydro-Québec TransÉnergie, ci-après « HQT »).

**Demande de délai de dépôt de la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Chère Consœur,

Par la présente, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) prient respectueusement la Régie de leur permettre de déposer leur preuve **demain avant midi le 4 mai 2021**.

En effet, nous devons gérer un calendrier particulièrement chargé, avec des audiences tous les jours la semaine dernière et plusieurs des jours cette semaine, tout en ayant à déposer des documents cette semaine presque simultanément aux dossiers R-4041-2018 Phase 2, R-4110-2019 et au présent dossier R-4140-2020, ce qui nous oblige à œuvrer sur ces divers dossiers en dehors des heures ouvrables, avec les équipes propres à chacun de ceux-ci. Il s'est avéré ce matin que notre preuve au dossier R-4140-2021, que nous aurions espéré pouvoir déposer aujourd'hui, nécessite encore des échanges et discussions avec notre équipe, ce qui ne pourra avoir lieu qu'en fin de journée aujourd'hui.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les participants, par le Système de dépôt électronique de la Régie.